

Un autre effet pervers du confinement

Enfants battus : une hausse des cas jugée très inquiétante

Après l'augmentation des violences conjugales, la députée Vanessa Matz (cdH) tire une autre sonnette d'alarme tout aussi douloureuse : « D'après des retours d'intervenants sur le terrain, on remarque une hausse des cas de maltraitance infantile », s'inquiète-t-elle.

Des dérapages qui semblent donc trouver un terrain propice en période de confinement avec, en parallèle, une réduction des solutions. « Les situations d'urgence se multiplient, pas les solutions. Le confinement bloque les familles d'accueil et si les services spécialisés gardent le contact, c'est par téléphone. Il est plus difficile dans ces conditions de se rendre compte de la situation. »

GARDÉS À L'HÔPITAL

Les services peuvent bien sûr faire appel à la police. « Elle va intervenir et calmer le jeu. Et puis, c'est tout », fait remarquer M^{me} Matz « Ceux dont l'état nécessite une hospitalisation sont ensuite maintenus à l'hôpital, mais ce n'est pas leur place si les soins ne le nécessitent pas. Surtout que les places sont limitées par la crise sanitaire. »

Que faire alors ? « Avec Alda Greoli qui a géré cette matière, en tant que ministre, nous pensons qu'il faut permettre en urgence le dépistage des familles d'accueil et des enfants qui pourraient y être envoyés, histoire de permettre à cette solu-



Des situations d'urgence qui prennent aux tripes. © 123RF

tion de redémarrer. Il faudrait aussi équiper les services d'aide de protection de la jeunesse pour qu'ils retrouvent le contact présentiel avec ces familles. Il est temps d'agir, la situation menace de dérapage. »

LA RÉPONSE DE LA MINISTRE

Qu'en pense-t-on chez Valérie Glatigny (MR), la ministre en charge de l'Aide à la jeunesse ? « On est conscient que les services d'accompagnement ne peuvent plus soutenir les jeunes et les familles avec la même présence », dit son porte-parole. « Les suivis s'organisent par tous les moyens de communication existants hors contact direct. L'aide à la jeunesse réfléchit à la mise en place de dispositifs permettant de garantir la sécurité des enfants. Nous avons relayé

auprès des autorités sanitaires la demande des services de disposer de tests pour les jeunes et les services d'aide. »

Le cabinet précise que les services d'aide et de protection restent ouverts ; des réunions urgentes chez les mandants se poursuivent. « SAJ et SPJ ont reçu des masques. Des panneaux de plexiglas sont en cours d'installation dans les salles d'entretien. »

Le cabinet dit qu'est poursuivi l'accueil des enfants dans les situations d'urgence, même si c'est plus compliqué et que du personnel va être engagé (50 personnes) pour remplacer les malades et soutenir le personnel éducatif qui garantit l'accueil des enfants placés, 7 jours sur 7, 24h sur 24. ●

DIDIER SWYSEN